

Mouvement Pocatois de Mobilisation Contre les Gaz de Shale

273 P NP DM112
Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

6212-09-001

Mémoire pour un moratoire

Remis au BAPE le :

11 novembre 2010

MOUVEMENT POCATOIS DE MOBILISATION CONTRE LES GAZ DE SHALES (MPMCGS)

Qui sommes-nous?

Nous sommes un groupe d'étudiant en technique de Bioécologie et, comme la qualité de notre environnement nous préoccupe, nous souhaitons exprimer notre mécontentement dans le dossier de l'exploration et de l'exploitation des Gaz de shales (schistes). Nous prenons position en tant que futurs techniciens en bioécologie, mais surtout en tant que citoyens sensibilisés.

Le projet influence l'environnement parce que :

Impact sur l'eau

Étant donné l'importance de notre ressource en eau, nous sommes préoccupés par la diminution de la quantité de celle-ci disponible à la population pour d'autres usages.

L'exploitation des gaz de Shale nécessite un apport considérable en eau douce afin de fracasser le schiste contenant le gaz. Considérant qu'un puits d'Utica moyen de 1000m peut utiliser un volume d'eau entre 12 000m³ et 16 000 m³, selon l'Association pétrolière et gazière du Québec, les citoyens résidants près des puits de forages risquent de voir leurs réserves en eau potable diminuer rapidement. Quels seront les effets à long terme? Il est certain que si d'aussi grandes quantités d'eau sont puisées, le débit des cours d'eau sera modifié à la baisse et aura un impact sur l'environnement et la biodiversité jouxtant ledit cours d'eau.

De plus, il a également été prouvé que seulement 25 à 50% de l'eau envoyée dans le puits remontait à la surface. Où sont passés les 50% restants? Serait-il probable que ces eaux aillent contaminer les nappes phréatiques, les puits artésiens des maisons et même les eaux de surface? Nous savons que de telles problématiques se sont déjà produites ailleurs aux États-

Unis. Comment allons-nous ici, au Québec, encadrer l'industrie pour s'assurer qu'aucune fuite dangereuse ou nuisible ne contamine nos écosystèmes, terrains privés, champs agricoles... etc.? Également, l'eau qui remonte à la surface ramène des radioisotopes, des métaux lourds, des hydrocarbures et autres substances potentiellement dangereuses, dépendamment des types de sol (DEP : New York City Department of Environmental Protection). Donc, quels sont les règlements qui encadrent de telles conséquences environnementales ici au Québec?

Ensuite, l'eau envoyée pour fracturer le schale contient plusieurs tonnes métriques de produits chimiques par chaque million de litres d'eau (éther de glycol, éthylène glycol, méthanol, propylène glycol, éthyle benzène) qui peuvent provoquer des explosions près ou dans les résidences. Nous ignorons encore plusieurs composantes de ces produits chimiques. Ceux que nous connaissons ont déjà été qualifiés de dangereux pour la santé des citoyens, de la flore et de la faune locale.

Une fois le puits creusé, l'eau contaminée doit bien être entreposée en quelques parts. Il faut donc avoir des bassins de récupérations de l'eau contaminée. En Pennsylvanie, 1435 infractions en lien avec l'eau ont été enregistrées lors de forage tel que des débordements des bassins, bassins de rétention non étanche et contamination des ruisseaux. (Pennsylvania Land Trust Association).

Par ailleurs, si les bassins sont à ciel ouvert, il y a un énorme risque que les oiseaux et les animaux puissent être contaminés par ces eaux usées. Il en est de même pour la flore poussant aux abords des bassins. Selon l'émission « Infoman » du 9 septembre 2010, nous avons remarqué qu'une simple toile de géotextile, relativement fragile, empêchait les eaux usées de pénétrer dans le sol, et ce, pour des bassins ici même au Québec. Allons-nous mieux régler l'étanchéité des bassins et le traitement de ces eaux contaminées? On sait qu'ici au Québec seulement la municipalité de Montmagny et de Lévis est équipée pour traiter convenablement les eaux usées provenant des forages.

Certains habitants résidant près de puits de gaz de shale ont vu l'eau de leur puits contaminé avec du méthane, résultants de la fracturation du sol. Lorsqu'on peut enflammer l'eau de son robinet, n'y a-t-il pas un problème? Il y a des risques d'explosions et d'incendies si le méthane est présent en trop grande concentration dans l'eau.

Finalement, en plus de menacer le niveau des rivières, des lacs et des nappes phréatiques, l'exploitation des gaz de shales amène de nombreux désagréments liés à la contamination de l'eau potable. Aux États-Unis par exemple, de nombreux impacts ont déjà été observés et ces mêmes inquiétudes nous guettent puisque les méthodes sont identiques au Québec. Tel que le démontre Josh Fox dans son documentaire (GazLand), nous ne souhaitons pas nous retrouver avec des animaux morts, des habitants malades, des nappes d'eau polluée ou de l'eau inflammable dans notre robinet à cause des filières d'exploitation des gaz de shales.

Impacts sur la qualité de l'air :

Selon l'Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis, une fuite de méthane, même si elle est petite, a un potentiel de réchauffement global 72 fois plus grand sur 20 ans que le dioxyde de carbone. Si nous considérons que 1,5% du méthane extrait fuit dans l'atmosphère, les chiffres préliminaires obtenus par l'agence démontrent que la combustion et l'exploitation dégagent plus de gaz à effet de serre que la combustion du diesel pour un même potentiel énergétique. Le transport du gaz contribuera aussi à faire augmenter les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Impact économique :

La fuite des produits chimiques et la fuite de gaz qui provient de l'eau de fragmentation peuvent contaminer les terres arables, puisque la majorité des puits sont situés en terre agricole. Cette contamination pourrait donc nuire au rendement de l'agriculture.

L'exploitation de la ressource causera des dommages à la surface du sol et aux équipements routiers en raison de la circulation continue de camions-citernes, ce qui induira des coûts de réparation pour les municipalités et la population. Sans parler du coût environnemental que pourrait devoir encaisser la population du Québec suite à tous les risques déjà mentionnés.

Le projet influence la qualité de vie parce que

Le bruit des camions, de la plate-forme de forage, continu des équipements constituera un dérangement important pour les citoyens habitants à proximité des sites de forage. En effet selon le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le bruit du forage peut-être entendu jusqu'à 1,5 km de rayon et il n'existe aucune loi empêchant les forages à l'intérieure de cette zone.

L'installation de puits pour l'exploitation des gaz de schiste créer une pollution lumineuse, une flamme constante. De plus, les citoyens pourraient être incommodés par les odeurs de gaz, s'ils habitent à proximité.

Afin de pouvoir exploiter les ressources il faut fracturer la roche, pour cela on utilise 90% d'eau, 9.4% de sable et 0.6% d'additifs chimiques. Dans ces additifs chimiques, on retrouve jusqu'à 400 composés chimiques différents dont la recette reste encore secrète, voire même inconnue, mais ceux qui sont connus ont déjà été identifiés comme des produits dangereux pour la santé humaine et animale. (Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique).

Objectif de développement durable du gouvernement

Notre opinion sur le sujet va aussi dans le même sens qu'un collectif d'auteurs qui ont signé une lettre envoyée au premier ministre et publié dans le devoir du samedi 6 novembre 2010 (Diminution des gaz à effet de serre pour un bonus-malus écologique au Québec.) Nous croyons que notre dépendance au pétrole et au gaz naturel n'est réelle que dans l'optique où nous ne développons pas d'autre forme d'énergie plus verte et que nous ne faisons pas d'effort pour réduire cette dépendance. Nous sommes conscients que ce changement ne se fera pas du jour au lendemain, mais nous croyons que le Québec devrait investir davantage dans le développement de la biomécanisation, des hydroliennes, des éoliennes et de la géothermie par exemple, plutôt que dans les Gaz de shale. Des mesures devraient être mises en place pour réduire la dépendance

aux énergies fossiles pour les transports. Comme l'article cité plus haut le mentionnait un système de taxation lors de l'immatriculation ou de l'achat des voitures à forte consommation pourrait être instauré. Se munir d'un bon système de transport en commun efficace pourrait aussi réduire nos émissions de GES. Selon Équiterre, l'industrie des gaz de shale pourrait injecter 1,9 Mégatonne de gaz à effet de serre au Québec. Ce qui équivaut à 12% de l'objectif (réduire de 20% les gaz à effet de serre) de réduction fixé par le gouvernement en 2020. Le Québec a déjà rayonné à l'international par ses objectifs de réduction des GES (soit 20%) à Copenhague. Pourquoi ne pas continuer dans ce sens et devenir un chef de file en matière de moteur électrique par exemple.

Encadrement réglementaire :

Selon un rapport de visite du ministère des Ressources naturelles du Québec, semble-t-il que trois sites de forage situés dans la municipalité de Bécancour montraient des signes d'anomalies. Comment accueillir une industrie au complet si nous décelons déjà des problèmes dans les travaux qui sont en cours. Nous croyions qu'un moratoire est nécessaire pour au moins être certain que des règles strictes encadrent le développement de cette industrie jusqu'à présent encore expérimentale. Les risques sont bel et bien présents comme le démontre le rapport du New York City Department of Environmental Protection. Laissez donc les scientifiques et le BAPE faire leur travail dans un temps raisonnable afin de recueillir suffisamment d'information sur les risques et les retombées réels dans le milieu.

3. Ce projet n'est pas acceptable dans le milieu

Le projet d'exploitation des gaz de shales au Québec n'est pas acceptable dans le milieu, car il représente un danger potentiel tant pour l'environnement que pour la santé et la sécurité des citoyens Québécois. Nous sommes dans une aire prônant l'énergie verte et renouvelable alors pourquoi retomber dans le moule des énergies non renouvelables et

polluantes? Le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 de 150 mégatonnes (Environnement Canada) et le Québec de 20% par rapport à 1990. Si l'exploitation des gaz de schiste est mise en branle, le Canada et le Québec risquent d'augmenter ses émissions de GES au lieu de les diminuer.

De plus, le fait que l'exploitation des shales entre sous la loi des mines, l'expropriation du citoyen sont permis, ce qui est totalement inconcevable.

4. Les solutions que nous proposons

Nous souhaitons d'abord un moratoire pour laisser le temps aux scientifiques de faire des études sérieuses et indépendantes afin de connaître des impacts véritables d'une telle exploitation autant au niveau environnemental, social qu'économique. Laisser le temps aux politiciens de faire des lois et d'encadrer strictement l'industrie et laisser le temps de faire un vrai débat de société! Ensuite, la solution que nous proposons est d'axer le développement énergétique sur un développement durable. Nous entendons par développement énergétique durable, bio-métanisation, les éoliennes, l'énergie solaire, les hydroliennes etc. De plus, nous proposons de se donner comme objectif de réduire notre consommation d'énergie, plutôt que de trouver de nouvelles sources. Nous proposons également une politique de pollueur payeur.

« Un temps d'arrêt est nécessaire pour débattre collectivement de notre politique énergétique. Il faut évaluer si l'exploitation du gaz schiste est nécessaire, si elle peut se faire de façon sécuritaire. » Amir Khadir

5. Les éléments qui devraient être modifiés

Un moratoire devrait être imposé en priorité. Si les gaz de shales sont exploités, ils devraient l'être par des compagnies Québécoises pour que les retombées soit

véritablement dans le milieu. La possibilité de nationaliser la ressource serait aussi une avenue intéressante. Nous devrions retirer le droit d'expropriation des terrains privés par les compagnies. Nous devrions aussi chercher d'autres sources d'énergies propres et réduire notre consommation plutôt que de chercher de nouvelles sources. Comme mentionner ci-haut nous croyons qu'il y a de nombreuses autres alternatives à l'exploitation des gaz de shales. Nous souhaiterions prouver au reste du monde que nous souhaitons réellement réduire notre émission de GES et que nous sommes capables de trouver des solutions durables, écologiques et rentables à long terme!

6. Ce projet ne devrait pas être autorisé

Le projet ne devrait pas être autorisé maintenant parce qu'il y a beaucoup trop d'impacts négatifs connus et trop d'autres risques qu'ils n'aient pas été évalués. Le projet ne devrait pas être lancé sans une bonne législation. Les techniques d'exploitation utilisées présentement n'ont pas fait leurs preuves pour répondre aux préoccupations des citoyens

Bibliographie

<http://www.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fwww.polyscope.qc.ca%2Fspip.php%3Farticle1494&h=58742>

<http://www.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fwww.cyberpresse.ca%2Fle-soleil%2Factualites%2Fenvironnement%2F201010%2F25%2F01-4336067-gaz-de-schiste-levis-et-montmagny-en-lice-pour-nettoyer-les-eaux-usees.php&h=58742>

<http://www.mediaterre.org/canada-quebec/actu,20100923162346.html>

<http://www.aqlpa.com/extraction-du-gaz-de-schiste-dans-la-vallee-du-saint-laurent.htm>

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2010/09/01/001-schiste-risques.shtml>

<http://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/2010/09/10/labc-schiste-leau-gaz>

<http://blog.lefigaro.fr/climat/2010/04/le-nouvel-eldorado-des-gaz-de-schiste.html>

http://www.youtube.com/watch?v=dZe1AeH0Qz8&feature=player_embedded

<http://www.youtube.com/watch?v=5itRzf1QEKE>